

Cursus Accompagnement

Sommaire

Cycle à orientation amateur	3
Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES A)	4

Cycle à orientation amateur (COA)

Conditions d'admission

Niveau de 1^{re} année de COP de piano.

Concours d'entrée

- Une épreuve instrumentale de 12 minutes environ comprenant :
 - un prélude et fugue de Bach ;
 - une œuvre romantique.
- Un accompagnement préparé d'une œuvre pour instrument ou voix et piano communiquée 10 jours avant.
- Une lecture à vue pour piano sans mise en loge.

Contenu

- Lecture à vue seule et en accompagnant.
- Pratique du jeu orchestral.
- Connaissance des principaux instruments transpositeurs.
- Transposition au ton et au demi-ton (inférieur et supérieur).
- Réduction de quatuors vocal et à cordes.
- Pratique de l'accompagnement vocal et instrumental.
- Accompagnement d'auditions, de master-classes. . .
- Modules d'écriture et d'analyse ou culture musicale.

Fréquence

1h par semaine.

Durée

2 à 3 ans.

Évaluation

Mise en loge de 30 minutes sans soliste :

- accompagnement et travail avec instrumentiste ou chanteur ;
- transposition d'un accompagnement au ton ou demi-ton inférieur ou supérieur ;
- réductions de chœur et de quatuor ;
- lecture à vue.

Diplôme

Le **Certificat d'études musicales** en accompagnement comprend :

- la validation de la pratique dominante ;
- la validation des modules d'écriture et d'analyse ou de culture musicale.

Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES A)

Conditions d'admission

Avoir validé l'UE dominante du DEM de piano.

Concours d'entrée

- Une épreuve instrumentale de 12 minutes environ comprenant :
 - un Prélude et fugue de J.S. Bach ;
 - une œuvre romantique.
- Exécution d'une œuvre orchestrale (ou extrait) déjà réduite pour piano, communiquée 8 jours avant.
- Une lecture à vue pour piano sans mise en loge.
- Une épreuve avec mise en loge (15 minutes) : accompagnement d'une œuvre pour instrument et piano.

Durée

2 à 3 ans

UE 1 Dominante : 1h 30 par semaine

Pour ce cursus, il est souvent nécessaire de revisiter et solliciter des acquisitions de la formation musicale peu ou pas utilisées par l'élève. Un temps sera consacré à l'approfondissement de la lecture des clés, compréhension et analyse d'un texte, des carrures, des repères harmoniques et parfaite maîtrise des tonalités. Séances en cours individuels, cours collectifs et mises en situation autour des 3 grands axes de travail. L'enregistrement vidéo et sonore est utilisé comme support pédagogique.

Accompagnement de projets, d'auditions et master classes.

- Les techniques de lecture : lecture à vue, déchiffrage avec préparation seul ou en accompagnant, transposition au ½ ton et ton inférieur et supérieur, réduction de quatuors vocal et à cordes.
- L'accompagnement : pratique de l'accompagnement vocal et instrumental, connaissance des instruments transpositeurs. Analyse des situations, conduite de répétitions.
- Le répertoire et l'interprète : interprétation de répertoire de l'accompagnement vocal et instrumental. Initiation au jeu orchestral/ construire une interprétation - travail sur les timbres et l'enrichissement de la réduction d'orchestre.

UE 2 Modules COA "écrit" et "oral" de formation musicale

UE 3 Module "Harmonie au clavier"

Professeur : Gaël Lozac'h

1h hebdomadaire par petits groupes

Durée : 1 ou 2 ans (si année déjà effectuée ou non en dominante piano)

Application au clavier des éléments du langage musical : réalisations et transpositions de cadences et d'enchaînements harmoniques, basse continue, harmonisations de mélodies, improvisations simples (antécédent-conséquent, passacaille, variations...).

UE 4 Musique de chambre

* Unité d'enseignement

UE 5 au choix :

- Initiation à la diction lyrique allemande et/ou italienne.
- Initiation au chant pour les instrumentistes.
- Basse chiffrée pour pianistes accompagnateurs.

UE 6 Stages d'observation et production écrite sur les stages (livret)

1. À l'Opéra national du Rhin : Assister aux répétitions scéniques, orchestrales et de coaching vocal sur 1 production.
2. Au centre chorégraphique, ou au sein du département danse du Conservatoire : répétitions et réalisation de projet.

Évaluation de l'UE dominante

- Épreuves techniques avec mise en loge de 30 minutes (avec piano, sans soliste) :
 - déchiffrage, accompagnement et travail avec instrumentiste ;
 - transposition d'un lied ou d'une mélodie en accompagnant le chanteur au ton ou 1/2 ton inférieur ou supérieur ;
 - réduction de quatuor vocal et réduction de quatuor à cordes.
- Lecture à vue pour piano seul (sans mise en loge).
- Réalisation d'un projet personnel en autonomie : interprétation d'un programme libre avec œuvres accompagnées (mouvement de concerto, sonate...) ou musique de chambre, avec un ou plusieurs partenaires et au moins 2 disciplines différentes (voix, cordes, percussions, vents...) (15 minutes).

Diplôme

Le **DEM en accompagnement** est validé par l'obtention des 6 unités d'enseignement.

